

TOULOUSE : LA RENTABILITÉ AVANT TOUT !

Résumé de la tectonique des plaques du bassin Toulousain: en 2020, Capgemini, après avoir acheté Altran, disposait en tout de 10 sites, soit 49800 m² et 5134 postes de travail pour 6600 salarié-es (y compris celles et ceux en clientèle); en 2021, Capgemini a fermé 2 sites, Galilée et Pythagore, diminuant la surface immobilière à 43800 m² et le nombre de postes de travail à 4270 et passant partiellement les autres sites en flex office; fin 2024, la direction veut fermer 3 sites, Mesplé, Aéroport et Claude-Marie Perroud, réduisant la surface immobilière à 32300 m² et le nombre de postes de travail à 3057 pour... 7000 salarié-es (y compris 1570 en clientèle), et 7700 prévu-es à l'horizon 2026, et généralisant le flex office sur les 5 sites restants, Eisenhower, Take-Off, Synapse, Aéroport, B12. En 2025, l'économie par rapport à 2020 réalisée sur les coûts immobiliers dépassera les 5 millions d'euros par an !

Dans le détail, les 487 salarié-es CIS Infra de Mesplé seront transféré-es sur Eisenhower ; les 804 salarié-es ER&D de Aéroport seront éparpillé-es sur Eisenhower (197), Take-Off (160) et Synapse (237) ; les 143 salarié-es Apps, les 61 salarié-es CIS Infra et les 17 salarié-es ER&D de Claude-Marie Perroud déménageront sur Eisenhower ; de plus 83 salarié-es ER&D du Take-Off et 7 salarié-es Invent de Synapse iront sur Eisenhower. En tout, 1600 salarié-es changeront de site, dont 1200 s'entasseront sur Eisenhower qui est déjà bien occupé. Sans compter un nombre important, et que la direction est incapable de donner, de salarié-es qui va changer de bureau à l'intérieur des sites restants. Vous avez suivi ?

Le rapport d'expertise commandé par le CSEC a recensé un grand nombre d'alertes et d'interrogations à propos des conditions de travail des salarié-es concerné-es par ce mega-projet immobilier toulousain. Par exemple, il y a un fort risque de dépassement du capacitaire incendie sur Eisenhower et Take-Off, le renouvellement

d'air s'avère insuffisant pour Eisenhower et Synapse, le nombre de places de parking est trop petit pour Take-Off et Synapse, l'accès à Eisenhower pour les salarié-es travaillant en horaires non ouvrés est problématique, le taux de flex-office est très bas pour des zones non sécurisées (seulement 2 postes de travail pour 5 salarié-es !), une étude acoustique serait nécessaire avec la densification des bureaux, la direction n'a pas finalisé les plans de microzoning, n'a pas communiqué de calendrier de présence sur site par projet...

La CGT a voté pour la motion adoptée en CSEC qui a notamment pointé tous ces problèmes et a rendu en conséquence un avis défavorable sur le projet de déménagement. Il aurait été logique que le CSEC rende préalablement un avis défavorable sur la fermeture des 3 sites. Mais comme nous le déplorions dans notre flash CSEC du mois dernier, la majorité du CSEC avait obtempéré au diktat de la direction et avait accepté de rendre un avis partiel, sans attendre le rapport d'expertise. A noter que le CSE Altran a aussi émis un avis défavorable sur ce projet immobilier.



REPLICON : LA DIRECTION NOUS PREND POUR DES ?

Capgemini déploie au niveau du groupe (monde) un logiciel de déclaration du temps de travail nommé Replicon, de l'entreprise américaine Deltek. L'objectif principal est, sans surprise, financier : il s'agit de gagner du temps sur les circuits internes de facturation à travers un suivi en temps réel de l'activité facturable des projets ; or comme dit le proverbe, le temps c'est de l'argent. Cet outil a déjà été déployé dans les filiales Capgemini mexicaine et... indienne. L'Inde, rendez-vous compte, c'est plus de la moitié des salarié·es du groupe, et cela s'est bien passé, nous dit la direction.

La France, c'est pour cette année. Mais ça coince. La direction avait initialement prévue le « go » au 24 avril, puis l'a ensuite décalé au 8 juillet « sous réserves » et seulement pour les salarié·es utilisant WTR (sous-entités Appli hors Sogeti), avant une 2e vague prévue en octobre pour les salarié·es utilisant Teweb. Les problèmes s'accumulent : les tests sont toujours en cours, la traduction de l'aide en français n'est pas terminée, la fonction saisie du temps de présence (temps de travail) n'est pas prête, l'interface avec le logiciel Whoz qui gère les codes projet n'est pas opérationnelle du fait du retard pris dans le déploiement de Whoz, etc. Et puis, se désolé la direction, la législation sociale française est bien plus complexe (et plus protectrice) que la législation sociale indienne par exemple, en terme d'absences, de congés, de temps de travail, de temps de repos, d'astreintes, de récupération, etc., et sa prise en compte dans un outil anglo-saxon s'avère plus ardue que prévue.

La direction vante la simplification pour le ou la salarié·e : un seul point d'entrée, une seule saisie, pour ses temps d'activité (par projet), ses absences/congés, son temps de travail, etc., Replicon devant en effet remplacer les outils existants WTR, Teweb, Myrroom, Smart RH, TOP, etc. La réalité est moins conviviale : le ou la salarié·e sera obligé·e de faire sa saisie hebdomadairement (le vendredi avant 10h) et non plus mensuellement, il devra faire une double déclaration, temps d'activité par projet et temps de travail global, il ne pourra pas remplir (ses congés d'été par exemple) plus de 6 semaines à l'avance, il devra dorénavant renseigner son lieu de travail, etc. Certes, l'outil permettra au salarié·e de déclarer son temps de travail réel, mais, pas de surprise, les heures supplémentaires seront soumises à la validation de la hiérarchie qui pourra les refuser et les « corriger » à son gré.

La CGT a voté pour la motion adoptée en CSEC, après avoir obtenu qu'elle soit modifiée afin de rendre un avis défavorable. La direction s'acharne à déployer pendant la période des congés estivaux un outil pas fini, pas abouti, qui dans sa customisation actuelle n'est absolument pas adapté à la situation sociale française. Les collègues d'Appli, entre autres les assistantes, vont payer les pots cassés, avec la surcharge de travail et les RPS (risques psycho-sociaux) qui en découleront.

RENNES : LA DIRECTION NAVIGUE À VUE

L'an dernier, la direction nous présentait son projet immobilier sur l'agglomération rennaise, comportant la fermeture de 4 sites et le regroupement des salarié·es sur le site restant du Spiréa, moins le bâtiment A. la direction nous assurait bien évidemment comme à chaque fois que tout allait bien se passer et qu'il n'y aurait aucun manque de place. Le rapport d'expertise commandée par le CSEC était d'un avis différent : il concluait qu'il allait manquer au minimum 130 postes de travail en 2024 et probablement le double en 2025 et suggérait de garder le bâtiment A du Spiréa. Un an plus tard, la direction nous annonce en grande pompe la prise à bail du... bâtiment A du Spiréa et de ses 190 postes de travail : de qui se moque-t-on ? L'économie réalisée sur les coûts immobiliers ne sera « plus que » de 1,8 millions d'euros par an !

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

#ONESTLACGT
LACGT CAP.ORG



lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr

[@CGT_Capgemini](https://www.youtube.com/channel/UCGTCapgemini)

[@CGT_Capgemini](https://twitter.com/CGT_Capgemini)

[linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini](https://www.linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini)

[LAcgt Capgemini](https://www.facebook.com/LAcgt-Capgemini)

[@CGTcapgemini](https://www.instagram.com/CGTcapgemini)

<https://t.me/lacgtcapgemini>